

**Alain CRÉMONT
&
Olivier ENGRAND**



Maire de Soissons
&
Adjoint au Maire délégué au personnel
municipal, à la mobilité et à la sécurité routière

Monsieur Olivier INK

Affaire suivie par :
O. GAGGIOLI
Cabinet du Maire

soissonnaisentransition@gmail.com

Soissons, le 19 juillet 2024

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel relatif à la réunion publique d'informations sur le projet de rénovation de l'avenue de Paris. Le teneur de celui-ci nous amène à devoir clarifier plusieurs points évoqués dans votre message.

En premier lieu, vous semblez vous étonner de ne pas avoir été informé de la tenue de cette réunion. Permettez-nous, à notre tour, d'être surpris.

En effet, la communication autour de cette réunion fut en tout point identique aux pratiques habituelles pour ce type d'événements.

Il s'agissait, nous vous le rappelons, d'une réunion de riverains, qui ont été invités personnellement par courrier déposé dans leur boîte aux lettres.

En outre, comme pour toutes nos réunions publiques, l'annonce a également été faite sur les réseaux sociaux, permettant ainsi à chaque Soissonnais qui le souhaite d'y participer, membres de votre association compris.

En ce qui concerne les aménagements cyclables, il convient de rappeler que la zone 30 ne nous oblige pas, selon la législation en vigueur, à créer une bande ou une piste cyclable spécifique, compte tenu du trafic sur cette voie inférieure à 4000 véhicules/jour.

Cependant, il est prévu de réaliser un marquage des trajectoires cyclistes au moyen de figurines vélo et de double chevrons. Cette bande cyclable "suggérée" aidera ainsi les cyclistes à se positionner correctement sur la chaussée et contribuera à l'apaisement des vitesses, favorisant ainsi le respect de la limitation à 30 km/h.



GrandSOISSONS Agglomération
Cabinet du Président
Hôtel de Ville
BP 45027
02204 Soissons Cedex
03 23 53 88 40
www.grandsoissons.com

Ville de SOISSONS
Cabinet du Maire
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
02209 Soissons Cedex
03 23 59 90 00
www.soissons.fr



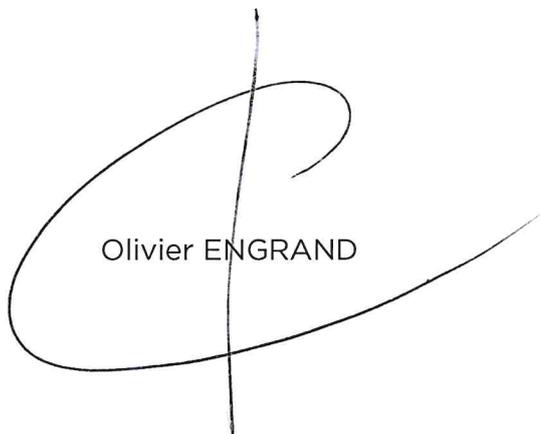
De plus, la création de stationnements en quinconce participera également à cet objectif.

Pour toutes ces raisons, et compte tenu de la période actuelle de congés estivaux, il ne nous semble pas pertinent de planifier une réunion dans les prochains jours. Nous serons toutefois disposés à étudier de nouveau cette demande, si besoin, à la rentrée.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.



Alain CRÉMONT



Olivier ENGRAND